BAC PRO Artisanat et métiers d’art option : marchandisage visuel

Mis à jour le 9 juin 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Ce bac pro en alternance se prépare après une seconde professionnelle métiers. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d’apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d’âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BAC PRO ARTISANAT ET MÉTIERS D’ART OPTION : MARCHANDISAGE VISUEL.
En cas d’échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d’évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de

Objectifs professionnels

Le titulaire du baccalauréat professionnel Artisanat et métiers d’art option Marchandisage visuel intervient dans les fonctions suivantes : valorisation du produit ou des services ; participation à l’animation visuelle ; incitation à l’achat d’impulsion. Leur mise en œuvre peut être différente selon la taille, l’organisation des entreprises, la nature et la complexité des produits ou des services.

L’objectif de ce bac pro est de former à l’aménagement des vitrines, des boutiques des grandes enseignes commerciales ou des commerces indépendants. Les domaines de compétence de ce bac pro sont à la croisée des arts appliqués, des techniques d’installation de décor et des techniques commerciales et de gestion. L’objectif de l’apprentissage est de former les élèves à la mise en valeur de produits (vêtements, livres, bijoux, etc.) de façon fonctionnelle, esthétique et commerciale, et de valoriser l’identité visuelle d’une enseigne.

Contenu

Activités professionnelles : Contribuer à l’expression de l’image commerciale d’une enseigne, s’assurer de la cohérence globale d’un point de vente ou d’exposition, élaborer, réaliser, implanter un aménagement de boutique, de rayon, une vitrine, présenter les produits de façon fonctionnelle, esthétique et commerciale.

Connaissances générales et techniques associées : Arts appliqués, Mise en œuvre, Communication technique, Communication, Gestion, L’entreprise et son environnement, Hygiène-Sécurité-Ergonomie et Protection de l’environnement.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d’élève ou d’étudiant du Lycée partenaire du CFA.
Alternance de périodes de formation en Lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.
La Seconde se déroule entièrement au lycée, la Première et la Terminale en apprentissage.

Profil des intervenants

Enseignants de l’Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI,

BAC PRO Artisanat et métiers d'art option : marchandisage visuel

certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

- Épreuve / Unité (EU) – 01.1. Étude d'un marchandisage visuel
- Épreuve / Unité (EU) – 01.2. Mathématiques et sciences physiques
- Épreuve / Unité (EU) – 01.3. Travaux pratiques de sciences physiques
- Épreuve / Unité (EU) – 02.1. Préparation d'une installation
- Épreuve / Unité (EU) – 02.2. Art et technique: histoire de l'art, des styles, et des tendances du marchandisage visuel
- Épreuve / Unité (EU) – 03.1. Pratique du marchandisage visuel et gestion
- Épreuve / Unité (EU) – 03.2. Réalisation technique et pose produits
- Épreuve / Unité (EU) – 03.3. Projet d'art appliqué et réalisation de maquette
- Épreuve / Unité (EU) – 04. Epreuve de langue vivante
- Épreuve / Unité (EU) – 05.1. Français
- Épreuve / Unité (EU) – 05.2. Histoire-géographie
- Épreuve / Unité (EU) – 06. Epreuve d'éducation artistique – Arts appliqués
- Épreuve / Unité (EU) – 07. Épreuve d'éducation physique et sportive

Unité facultative : Langue vivante, Hygiène-prévention-secourisme, Mobilité

Modalités de suivi

En lycée : désignation d'un formateur référent en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti tout au long de sa formation et d'assurer le lien avec l'entreprise et le maitre

cours à distance…

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : les titulaires du Bac Pro Artisanat et métiers d'art, option : marchandisage visuel exerce ses activités au sein de : grandes enseignes commerciales; de commerces indépendants ou franchisés, d' agences spécialisées en identité visuelle intervenant pour des show-rooms, des salons professionnels, des institutions culturelles et des services publics.

Emplois concernés : Il s'agit de techniciens dont les interventions et appellations varient selon les entreprises. Les appellations les plus fréquentes sont les suivantes : Étalagiste Décorateur étalagiste Décorateur Visuel marchandiseur Présentateur visuel Agenceur…

Poursuites d'études : une poursuite d'études est envisageable en BTS Communication ou en DN MADE (mention espace, événement ou innovation sociale).

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du

BAC PRO Artisanat et métiers d’art option : marchandisage visuel

d’apprentissage. Livret d’apprentissage, bulletins de note, conseil de classe, visites en entreprise, suivi des activités réalisées en entreprise.

En entreprise : désignation d’un maitre d’apprentissage, en charge de suivre et d’accompagner l’apprenti pendant la durée de son contrat.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP36335
- Code diplôme : 40023003

lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l’académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
  Ardennes : 06 13 02 47 51
  Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
  Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031